



Thônes, le 20 novembre 2024

Mesdames, Messieurs,
Les Conseillers communautaires
de la Communauté de Communes
des Vallées de Thônes

Objet : Convocation au Conseil communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil communautaire du :

MARDI 26 NOVEMBRE 2024 à 20h
au siège de la CCVT, salle du Conseil communautaire

ORDRE DU JOUR :

INSTITUTIONS

1. Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 24 septembre 2024

AMENAGEMENT

2. Révision du Schéma de Cohérence Territoriale Fier-Aravis (SCoT) – Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

VIE POLITIQUE

3. Désignation d'un membre de droit au sein du Foyer d'animation et de loisirs de Thônes

FINANCES

4. Rapport d'orientation budgétaire 2025
5. Approbation de la décision modificative n° 3 du budget principal
6. Approbation de la décision modificative n° 3 du budget mobilité
7. Approbation de la décision modificative n° 2 du budget déchets
8. Admission en non-valeur et créances éteintes – Budget « Gestion des déchets »

RESSOURCES HUMAINES

9. Création d'un poste permanent à temps complet d'assistant(e) administratif(ve)
10. Création d'un poste permanent à temps complet de chargé(e) de la forêt et du PCAET

DEVELOPPEMENT

11. Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) Fier-Aravis 2023-2027 – Participation financière des alpagistes aux frais engagés pour la réalisation des plans de gestion et diagnostics d'exploitation
12. Approbation du schéma des activités de pleine nature des Aravis s'inscrivant dans la stratégie espace valléen 2021-2027
13. Soutien au commerce de proximité avec point de vente et vitrine – Attribution d'une subvention pour la création d'une nouvelle boulangerie-pâtisserie sur la commune de Saint-Jean-de-Sixt

MOBILITÉ

14. Approbation de l'avenant n° 2 à la convention de transfert des services du SIMA à la Région et de gestion de ces services par la CCVT par délégation de la Région

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

15. Décisions prises par Monsieur le Président au titre des articles L2122-22, L2122-23 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

